

REVUE BELGE

DE

# NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1885.

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

1885

## FLORIN D'OR DE GUILLAUME I<sup>ER</sup>, COMTE DE NAMUR

(1337-1391.)

---

### UN TRIENS MÉROVINGIEN FRAPPÉ A MAESTRICHT

---

PL. V, N<sup>OS</sup> 4 ET 3

---

Ces deux monnaies faisaient partie de la collection Hugo Garthe, à Cologne. Elles ont été acquises pour le cabinet numismatique de l'État par les soins de son savant conservateur M. Camille Picqué.

Le florin d'or de Guillaume I<sup>er</sup> a déjà, il est vrai, été décrit et figuré par M. Picqué, dans la *Patria Belgica*, tome III, p. 698 ; mais le dessin et la description de la pièce ayant été faits d'après un frottis hâtivement pris chez M. Garthe, ne sont pas d'une complète exactitude.

C'est ce qui nous engage, maintenant que nous avons la pièce sous les yeux, à représenter plus fidèlement une monnaie d'autant plus intéressante qu'elle est non seulement unique mais encore la seule pièce d'or connue, frappée par les comtes de Namur, antérieurement à Philippe le Bon (1). Du reste, les volumes de la *Patria*

(1) Dans ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur* (p. 73), M. CHALON dit avoir vu les débris, coupés en quinze ou seize morceaux,

*Belgica* n'étant pas entre les mains de la plupart des numismates, ceux-ci nous sauront gré de donner ce florin d'or dans notre *Revue*.

Dans une niche ogivale à colonnettes crénelées et flanquées d'édicules, se dresse, de face, le buste du comte ayant le glaive à la main et la tête nue; le tout dans un grènetis que le faite de la niche vient traverser<sup>(1)</sup>.

WILHELMVS — EOS : RANVS.

Sous le buste du comte et entre la légende, un petit écu au lion avec le bâton péri en bande.

Au revers, dans une épicycloïde à six lobes tréflés, comprise elle-même dans un grènetis, l'aigle impériale (non pas à deux têtes ou biceps, comme le dit M. Picqué, mais à une seule tête)<sup>(2)</sup>: l'empereur d'Allemagne avait, en effet, admis, en 1565, le comte de Namur à faire hommage direct de son comté à l'empire; ce comté, depuis Philippe le Noble, relevait du Hainaut.

d'un *royal* du comte Guillaume I<sup>er</sup> de Namur; malheureusement ces parcelles ont été égarées et la pièce n'a pu être reproduite. M. Chalons a d'ailleurs l'intime conviction que Guillaume I<sup>er</sup> a, comme les autres princes belges, imité les monnaies royales de cette époque; qu'il a frappé des *moutons*, des *francs*, des *couronnes*, etc. On n'a, du reste, retrouvé aucun document concernant la fabrication et le cours des monnaies de Guillaume I<sup>er</sup>.

Voy. aussi notre *Revue*, 1854, p. 33, où M. de Coster dit que certainement vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, les comtes de Namur ont dû frapper des monnaies d'or, quoique aucune pièce d'or antérieure au règne de Philippe le Bon n'ait été retrouvée pour cette province.

(<sup>1</sup>) M. Picqué se trompe lorsqu'il voit un front couronné de fleurs.

(<sup>2</sup>) Guillaume II (1391-1418) place sur ses monnaies l'aigle biceps.

Lég. . ✠ BNDICTVS : QVI VENVIT INOM  
(in nomine Domini).

Comme le fait justement remarquer M. Picqué, le type adopté pour le florin d'or de Guillaume parut en Gueldre sous Renaud III, en 1371, après avoir pris naissance dans les provinces rhénanes (1).

Nous terminerons nos observations relatives au florin de Guillaume de Namur en signalant que dans le catalogue de la collection de feu Hugo Garthe, cette pièce était égarée, sous le n° 6861, parmi les monnaies des comtes et des ducs de Juliers, et nous félicitons d'autant plus vivement le savant conservateur de notre collection nationale de ne pas avoir laissé échapper une si belle occasion d'enrichir notre série de monnaies namuroises.

(1) Comparez avec les florins de Gueldre, de Marie de Brabant et de Guillaume I<sup>er</sup>. (Voy. VANDER CHUS, *Monnaies des comtes et des ducs de Gueldre*, pl. VI.) Comparez aussi avec le florin représenté sous le n° 2 de notre planche. Ce florin, du même type que ceux de Marie de Brabant et de Guillaume I<sup>er</sup> de Gueldre, a été acquis, il y a un an déjà, par M. Picqué pour les collections de l'État. Malgré toutes nos recherches, nous ne savons à quel seigneur allemand attribuer cette pièce; s'agit-il d'une imitation avec légendes défigurées à plaisir pour amener une confusion avec les monnaies d'un seigneur plus puissant? Nous n'oserions l'affirmer et nous préférons attendre les explications d'un collègue mieux renseigné. Toutefois nous publions ci-après, comme annexe, une lettre que M. Paul Joseph, de Francfort, nous écrit, et dans laquelle il nous expose ses idées concernant notre florin. Nous tenons à le remercier ici de ses savantes indications.



Ce triens frappé à Maestricht n'est pas inconnu aux numismates; il est mentionné sous le n° 808 du *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France* et parmi les *Monétaires des rois mérovingiens*, par GUILLAUME CONBROUSE; sous le n° 964, dans le *Catalogue des légendes des monnaies mérovingiennes*, par GUILLEMOT fils; sous le n° 827 du *Catalogue des légendes des monnaies mérovingiennes suivant l'ordre alphabétique des noms des monétaires*, par E. CARTIER, *Revue française de numismatique*, 1840; *Table générale des vingt volumes de la première série de la Revue française*, p. 205, n° 1102, et la *Liste des monétaires qui ont frappé monnaie à Maestricht* (voy. aussi BOUTEROUÉ, 564); sous le n° 925 de la *Liste des ateliers monétaires mérovingiens*, publiée par ANATOLE DE BARTHÉLEMY dans le *Manuel de numismatique du moyen âge et moderne* (Manuel Roret); enfin dans quelques autres publications moins importantes; mais aucun de ces auteurs, pas même Conbrouse, dans ses soixante-deux planches de neuf cent vingt monnaies mérovingiennes, ne donne la figure de la pièce gravée par le monétaire Thrasemund.

C'est pourquoi nous croyons faire chose utile à nos confrères en reproduisant, avec quelques observations,

une description complète de la pièce et son fac-simile fidèle.

Buste avec tête casquée, profil gauche.

TR — IECTO FIT.

*Rev.* Croix sur un globe avec un globule des deux côtés de la branche inférieure ; le tout dans un grènetis.

*Lég.* THRASEMVNDVS M. (*Monetarius*) (1).

Poids : 4 gramme 3 décigr. — Diam. : 9 millimètres.

Cette monnaie est d'une fabrication qui la distingue sensiblement d'autres triens maestrichtois déjà publiés ; la gravure en est relativement délicate, les détails du casque et de la cuirasse sont accusés avec finesse ; une conservation admirable de la pièce fait du reste ressortir plus complètement ces qualités artistiques.

Remarquons aussi que le buste de ce triens a été copié presque servilement de la figure allégorique représentant la ville de Rome (URBS ROMA) sur les petits bronzes de Constantin le Grand (2).

(1) Un chef des Vandales d'Afrique qui régna de 496 à 523 portait le même nom.

(2) De même que la tête allégorique de la ville de Rome a été imitée par Thrasemund, de même la louve allaitant Romulus et Remus (*voy.* le revers du petit bronze de Constantin reproduit pl. V, n° 4) a servi de prototype à plusieurs *sceattas* ou petits deniers attribués aux Anglo-Saxons. Ce type est à la fin tellement dégénéré qu'il n'est plus reconnaissable (*voy.* un article du savant M. DIRKS : *Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers, dits « sceattas »*. *Rev. belge*, 1870, pp. 299 et suiv., pl. A, B, C, D, E, F, et notamment les pièces d'Ethelbert I<sup>er</sup> et d'Ethelbert II, rois de Kent). L'État belge possède dans ses collections trente-deux de ces *sceattas* et *saigas*.

(Ces petits deniers, attribués par Dirks aux Anglo-Saxons, ne seraient-

Pour rendre cette contrefaçon plus sensible, nous avons fait reproduire à côté de notre triens, un petit bronze de Constantin frappé à Lyon. (*Voy.* pl. V, n° 4.)

Cette imitation est du reste conforme aux traditions du monnayage mérovingien : à l'origine, le numéraire des barbares était fidèlement copié des monnaies impériales sans même porter un différent quelconque; il fallait, en effet, tenir compte des habitudes prises par les populations romanisées au milieu desquels vivaient en minorité les conquérants; le commerce aurait refusé des monnaies dissemblables de celles des empereurs (1), et d'un autre côté, le prestige de l'empire était encore si grand qu'il eût été téméraire de porter brusquement atteinte au monopole monétaire de Rome et de Constantinople.

C'est ainsi qu'agirent les Suèves (2) et les premiers rois Visigoths en Espagne, les Vandales en Afrique, les Ostrogoths en Italie, les Burgondes et les Francs en Gaule.

Théodebert, roi d'Austrasie, plaça le premier son nom sur la monnaie d'or (3) et son exemple ne tarda pas à être suivi; cependant le type restait byzantin.

C'est ainsi que principalement les monnaies d'or

ils pas fabriqués en Austrasie? Cette supposition est rendue très vraisemblable par les lieux des trouvailles.)

(1) Procope observe que jusqu'à la fin du vi<sup>e</sup> siècle, la monnaie d'or, même celle des rois indépendants d'autres contrées, n'était pas reçue dans le commerce, même chez les barbares, lorsqu'elle ne portait pas l'effigie impériale.

(2) Ils immobilisèrent sur leur numéraire les types des monnaies d'Avitus et d'Honorius.

(3) Le droit de frapper des monnaies d'or était surtout considéré comme une prérogative impériale.

d'Anastase<sup>(1)</sup> et de Justinien furent les prototypes dont la copie, de plus en plus dégénérée, devint la principale source du monnayage des Mérovingiens. Mais peu de pièces nous transmettent des noms de rois; presque toutes portent seulement un nom de lieu et un nom de monétaire et quelquefois même rien que le nom du monnayeur<sup>(2)</sup>: à la première de ces deux dernières catégories appartient le triens que nous avons décrit ci-dessus. De même que celui-ci est imité d'un petit bronze de Constantin, d'autres types locaux sont une copie plus ou moins grossière des petits bronzes de l'empereur Tétricus.

M. A. de Barthélemy<sup>(3)</sup> nous cite (p. 15) un denier d'argent d'Orléans pour lequel le monnayeur s'est évidemment inspiré des monnaies romaines de bronze marquées de la tête de l'empereur ornée d'une couronne radiée; sous le n° 4 de la planche I, il reproduit un triens au type emprunté à de très nombreux petits bronzes qui ont été émis dans le dernier tiers du iv<sup>e</sup> siècle et dans la

(1) Clovis a frappé des *solidi* et des *trientes* à l'effigie d'Anastase.

(2) Le nombre des monnayeurs dont les noms sont révélés par la numismatique mérovingienne est plus grand que celui des noms de lieux. Les noms des monnayeurs s'étaient substitués presque généralement aux noms des empereurs, puis des rois; et cela s'explique: à une époque où l'on changeait de maître sans cesse, la signature du monnayeur devint le seul témoignage vraiment sérieux aux yeux des populations pour garantir le bon aloi du numéraire public. La valeur de la signature des monnayeurs est encore prouvée par ce fait que, parfois, la même pièce laisse lire les noms du souverain et du monnayeur.

(3) Voy. son *Étude sur les monnayeurs, les noms de lieux et la fabrication de la monnaie à l'époque mérovingienne*. (*Revue archéologique française*, nouvelle série, 1865, XI, pp. 4 et suiv.)

première moitié du v<sup>e</sup>, par Julien II, avec la légende *Virtus romanorum*, par Valentinien I<sup>er</sup>, Valens, Gratien, Valentinien II, Théodose, Honorius et Attale, avec la légende *Gloria romanorum*, enfin par Majorien avec la légende *Victoria auggg.*; M. de Barthélemy mentionne encore deux pièces découvertes dans l'antique cimetière de l'église Saint-Martin, près de Cantorbery : elles ont été imitées des innombrables petits bronzes frappés, au iv<sup>e</sup> siècle, par Constantin I<sup>er</sup>, Delmatius, Constantin II, Constant I<sup>er</sup>, Constance II et Procope, avec la légende *Gloria exercitus* : deux soldats debout, casqués, tenant chacun une haste et appuyés sur un bouclier ; entre eux, deux enseignes militaires, surmontées de drapeaux, ornées de couronnes (1).

Ainsi, les monnayeurs mérovingiens jouissaient d'une liberté sans limites au point de vue des types qu'ils gravent ; non seulement ils transportaient sur l'or des types empruntés aux nombreuses pièces romaines en cuivre qui circulaient encore, mais ils inventaient souvent des types tout nouveaux (2).

Certaines de ces monnaies copiées ne se distinguent des pièces impériales en or que par un différent peu apparent ou par un monogramme rappelant soit le nom du prince barbare soit le nom du monnayeur (3).

(1) Voy. DE BARTHÉLEMY, ouv. cité, d'autres exemples.

(2) *Ibid.* — M. de Barthélemy démontre que sous les Mérovingiens, les monnayeurs jouissaient d'une liberté complète dans l'exercice de leur métier, pourvu qu'ils fabriquassent de bonnes espèces, au poids légal et en bon or. Ces monnayeurs étaient souvent des orfèvres.

(3) M. de Barthélemy prétend que le monogramme est la signature du

M. Benjamin Fillon a fort bien déterminé ces dégradations successives et les a classées chronologiquement.

Ce n'est qu'à la fin du vi<sup>e</sup> siècle que les rois barbares des Gaules et d'Espagne commencent à s'affranchir du type monétaire romain ou byzantin (1).

G. CUMONT.

monnayeur, le monnayage dans les Gaules n'étant pas un signe de souveraineté.

(1) Voici une liste d'ouvrages à consulter sur ce sujet :

*La monnaie dans l'antiquité*, par FR. LENORMANT, t. II, pp. 436 et suiv.

*Monnaies et médailles*, par FR. LENORMANT, édit. Quantin, bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, pp. 203 et suiv.

CH. LENORMANT. *Lettres à M. de Saulcy sur les plus anciens monuments numismatiques de la série mérovingienne*. *Rev. franç.*, 1848, 1849, 1853, pp. 99 et suiv., 277 et suiv.; 1854, pp. 257 et suiv., 305 et suiv.

J. DE PÉTIGNY. *Monnayage de la Gaule depuis le commencement du ve siècle jusqu'à la chute de l'empire d'Occident*. *Rev. franç.*, 1851, pp. 443 et suiv., 487 et suiv., 304 et suiv.

IDEM. *Études sur le monnayage des temps mérovingiens*. 1854, pp. 373 et suiv.

CH. ROBERT. *Considérations sur la monnaie à l'époque romane et description de quelques triens mérovingiens*. Metz, 1851, in-8°, 60 pages.

IDEM. *La numismatique mérovingienne considérée dans ses rapports avec la géographie*. Metz, 1846.

A. DE BARTHÉLEMY. *Numismatique mérovingienne : étude sur les monnayeurs, les noms de lieux et la fabrication de la monnaie*. *Rev. arch. franç.*, nouv. série, XI (1865).

IDEM. *Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes*. *Revue de l'école des Chartes*, 1865, t. XXVI, p. 443.

DE LONGPÉRIER. *Liste des noms de lieux où l'on a battu monnaie, depuis l'invasion des Francs, jusqu'à la mort de Charles le Chauve*. *Ann. de la Soc. de l'hist. de France*. Paris, 1841, pp. 211-230.

IDEM. *Notice sur les deniers mérovingiens frappés par des évêques.* Paris, 1851.

FILLON. *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France.* Fontenay, 1850, 1 vol. in-8°.

DE PONTON D'AMÉCOURT. *Essai sur la numismatique mérovingienne, comparée à la géographie de Grégoire de Tours.* Paris, 1864, in-8°.

IDEM. *Bibliographie générale des monnaies mérovingiennes.* *Ann. de num. et d'arch.*, 1866, p. 382.

IDEM. *Monnaies frappées par les peuples barbares, depuis la chute de l'empire romain d'Occident jusqu'à son rétablissement par Charlemagne.* *Ann. de num. et d'arch.*, 1880, p. 349.

A. NAMUR. *Trois tiers de sou d'or semi-romains ou imitations franques du type byzantin.* *Rev. belge*, 1862, p. 12, pl. II.

E. CARTIER. *Catalogue des légendes des monnaies mérovingiennes, suivant l'ordre alphabétique des noms des monétaires.* *Revue franç.*, 1840, p. 214. Supplément : *Ibid.*, 1842, pp. 434 à 439. Voy. aussi la table générale des vingt volumes de la première série de la *Revue française*, p. 162 et p. 212.

LELEWEL. *Vingt-trois pièces des monétaires mérovingiens et une du roi visigoth Swintilla.* *Revue franç.*, 1836, p. 321.

DE LAGUY. *Recherches sur l'explication des monogrammes de quelques médailles inédites des derniers temps de l'empire d'Occident et de l'époque mérovingienne.* Aix, 1856.

D<sup>r</sup> VOILLEMIER. *Des premières monnaies d'or mérovingiennes et spécialement de quelques-unes de Théodebert I<sup>er</sup>.* *Rev. franç.*, 1841, pp. 91 à 123.

Voy. au surplus ma *Bibliographie générale de la numismatique belge.* Table : *Monnaies mérovingiennes.*

---

## ANNEXE.

---

Le florin d'or décrit sous le n° 2 de la planche V, n'a pas été seulement reproduit comme pièce de comparaison avec le n° 1, mais aussi parce qu'il porte une légende encore inexpiquée dont nos collègues trouveront peut-être l'énigme.

Nous avons déjà interrogé un savant numismate de Francfort qui s'est spécialement occupé de l'étude des florins d'or; il n'a pu nous donner une explication certaine, d'autant plus qu'il n'avait pour se guider qu'une description sommaire; nous espérons qu'après avoir vu le dessin de ce florin, il pourra nous livrer le secret de sa légende. En attendant, nous publions la lettre que nous a écrite notre savant confrère; mais d'abord voici la description du florin dont il s'agit :

Dans une niche ogivale à colonnettes crénelées et flanquées d'édicules, se dresse, de face, le buste du comte ayant le glaive à la main et la tête couronnée de roses; le tout dans un grènetis que le faite de la niche vient traverser.

WILLH · DNS · G — RAR Z COHA ou CO-

MĀ (¹). Sous le buste du comte et entre la légende, un petit écu au lion.

Au revers, dans une épicycloïde à six lobes tréflés, comprise elle-même dans un grènetis, deux écussons l'un à l'aigle biceps, l'autre au lion; sous les deux écussons, un globule.

Lég. : ✠ BEŊEŊICŊ : QVI : VENIT : IN : ROMINE.

---

MONSIEUR,

Ce florin d'or a été frappé peu de temps après l'année 1375; ses prototypes sont les florins que M. Grote décrit dans ses études numismatiques (*Münzstudien*, liv. VII), sous le nom du comte et plus tard du duc (depuis 1380), Guillaume II (1360-1380; duc : 1380-1408) de Berg : WILHELM · COMIS · DE · ROMNE, écu de Ravensberg, le buste du comte couronné et tenant un sceptre et le globe de l'empire. Rev. : Dans une épicycloïde à six lobes, un écu écartelé avec quatre lions : IHŊICŊV (écu de Ravensberg) QVI VENIT. — Une pièce semblable porte seulement deux lions au lieu de l'écu écartelé. Ces deux pièces ont été décrites par Grote d'après un ancien dessin (vol. VII,

(¹) Remarquons combien cette légende est faite pour imiter celle de Guillaume de Gueldre : WILH · CMS · GELR Z COMŊ.

p. 37, nos 36 et 37; pl. IV, nos 36 et 37). Grote décrit une autre pièce, vol. VII, p. 74 : WILHELM · DVX · OE · RONTE · RA. Écu de Ravensberg, le duc (en buste) sous un dais et ayant en main le sceptre et le globe de l'empire. *Rev.* : Dans une épicycloïde à six lobes triflés, un écu écartelé à quatre lions : BRONIC · QV (écu de Ravensberg) I · VENIT · IN — (*Voy.* pl. XVIII, n° 55<sup>a</sup>.) L'original se trouvait dans la collection Garthe. Le comte Guillaume de Berg devint duc en 1380. Comme nous connaissons des florins au même type de Guillaume en qualité de comte et aussi en qualité de duc, les florins ci-dessus décrits doivent avoir été frappés avant et après 1380. Il existe des florins de ce genre du comte Waleran de Nassau-Idstein (1370-1395), de Jean I<sup>er</sup> d'Isenburg-Büdingen (1352-1395) (mais l'écu d'Isenbourg est dans une épicycloïde à trois lobes). Grote décrit un gros (*Münzstudien*, vol. VII, p. 425, pl. XVI, fig. 45) (où le duc est couronné de roses), de Guillaume II (1361-1395), duc de Juliers. Par conséquent, il me semble, autant que je puis en juger par une description, que le florin décrit par vous a aussi été frappé vers 1380, sans doute dans les provinces rhénanes inférieures. Votre description ne donne pas une indication plus claire du pays où la pièce a été frappée; on voit simplement que ce Guillaume était seigneur (ONS). Parmi les seigneurs du nom de Guillaume auxquels votre pièce pourrait appartenir, je ne connais que ceux-ci :

1. Guillaume de Neuenahr-Saffenberg.
2. Hohenlimburg : Guillaume I<sup>er</sup> (1401-1442).
3. Horn : Guillaume VII (1358-1415).

4. Bronkhorst : Guillaume IV (1358-1388).

5. 'S Heerenberg : Guillaume I<sup>er</sup> (1354-1387).

Votre florin paraît, selon la plus grande probabilité, appartenir au n° 1 ou au n° 5 (1).

Le n° 1 portait double aigle et lion ; les n°s 2, 4 et 5 avaient aussi le droit de porter un lion sur leurs armoiries.

Si j'avais le temps de faire des recherches plus complètes dans les livres d'histoire, peut-être indiquerais-je une toute autre attribution. Je ne puis vous donner une indication bien certaine d'après une simple description, mais si vous aviez la bonté de m'envoyer une empreinte ou une photographie, je me livrerais à de plus amples recherches et je vous transmettrais le résultat de mes investigations.

Recevez, etc.

PAUL JOSEPH,

Professeur à Francfort s/Mein.

Francfort s/Mein, 8 novembre 1884.

*(Traduit de l'allemand.)*

(1) M. Picqué pense aussi qu'il faut plutôt attribuer notre florin à un comte de Neuenahr (Guillaume I<sup>er</sup>, 1307; Guillaume II, 1336; Guillaume III, 1363).

---



1



OR



2



OR



3



OR



4



BR